

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE SAINT BONNET LE CHATEAU

Séance du 4 février 2016

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 30

Nombre de membres présents : 29

Date de la convocation : 1/02/2016

Objet de la délibération : Versement du solde de l'action réalisée avec Naïve production, dans le cadre de la convention de développement culturel signée avec la DRAC Rhône-Alpes.

L'an deux mille seize et le quatre février, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Bonnet-le-Château, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Communautaire à Saint Bonnet le Château, sous la présidence de Monsieur Iwan MAYET.

Présents : Iwan Mayet, Annie Grégoire, Sébastien Teyssier, Marie Meley, Michel Romeyer, Serge Vray, Jean Luc Pourtier, Christian Barjon, Colette Ferrand, Jean Lenoble, Serge Granjon, Alain Marquet, Alain Limousin, Cédric Bonhomme, Jean Pierre Dubost, Robert Decourtye, Yves Favier, Philippe Romier, Nicole Girodon, Pierre Thiollière, Evelyne Chouvier, Pierre Berliet, Bernard Bonnet, Gilbert Soulier, Bernard Fournier, Jean-Louis Jayol, Annie Mallard, Josette Folleat, Gabriel Aubert.

Excusé ayant donné procuration

Mme Marie George Bouhe donne procuration à M. Roger Violante

Hervé Béal donne procuration à Mme Josette Folleat

Excusés :

Jean Marc Sardat, Jacques Blanchard, Roger Violante,

Absents :

Bernadette El Asri, Jean-Claude Civard

Secrétaire de séance : Serge Vray

	Pour	Contre	Abstentions
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur			
042-244200846-2016-02-04-2016006-DE	30	0	0

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2016

M. le président rappelle que le 15 décembre 2014, la communauté de communes et le sous-préfet de Montbrison ont engagé le Pays de St Bonnet le Château et l'Etat, dans un nouveau partenariat, visant à démocratiser l'accès à l'éducation artistique et culturelle, en cosignant une convention de développement des pratiques artistiques et culturelles - tout au long de la vie.

Dans le cadre de ce contrat, parmi les projets fléchés et pour lesquelles la communauté de communes s'est engagée, il y a un projet porté par Regards & Mouvements et Naïve production *Je suis fait du bruit des autres*. Ce dernier s'est déroulé entre le 12 et le 27 septembre 2015. 50 heures d'atelier de danse gratuites (à Luriecq) ont été ouvertes. 12 amateurs locaux ont suivi ces ateliers. 2 représentations du spectacle ainsi recréé ont été proposées à Pontempeyrat les 26 et 27 septembre avec 150 spectateurs.

Le bilan financier de l'action est joint en annexe à la présente délibération.

Le bilan fourni est conforme au budget prévisionnel, validé par l'ensemble des partenaires financiers, dont la Communauté de communes du Pays de St Bonnet le Château. Aussi, M. le président propose de verser le solde de la subvention programmée, soit 500 € de la part de notre groupement de communes et le reversement de 5 000 €, que nous avons reçu de l'Etat à cet effet.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

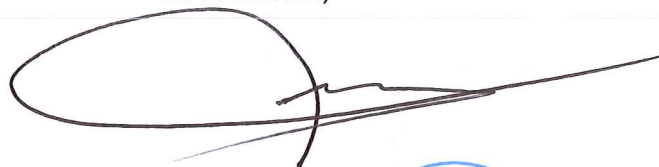
- Décide de verser à l'Association *Regards & Mouvements – Hostellerie de Pontempeyrat*, le solde 5 500 €, afin d'équilibrer le budget du projet *Je suis fait du bruit des autres*.

Copie conforme.

Ont signé au registre tous les membres présents.

A Saint-Bonnet-le-Château,
Le 4 février 2016

Le Président,



Iwan MAYET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20160204-2016006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2016

